

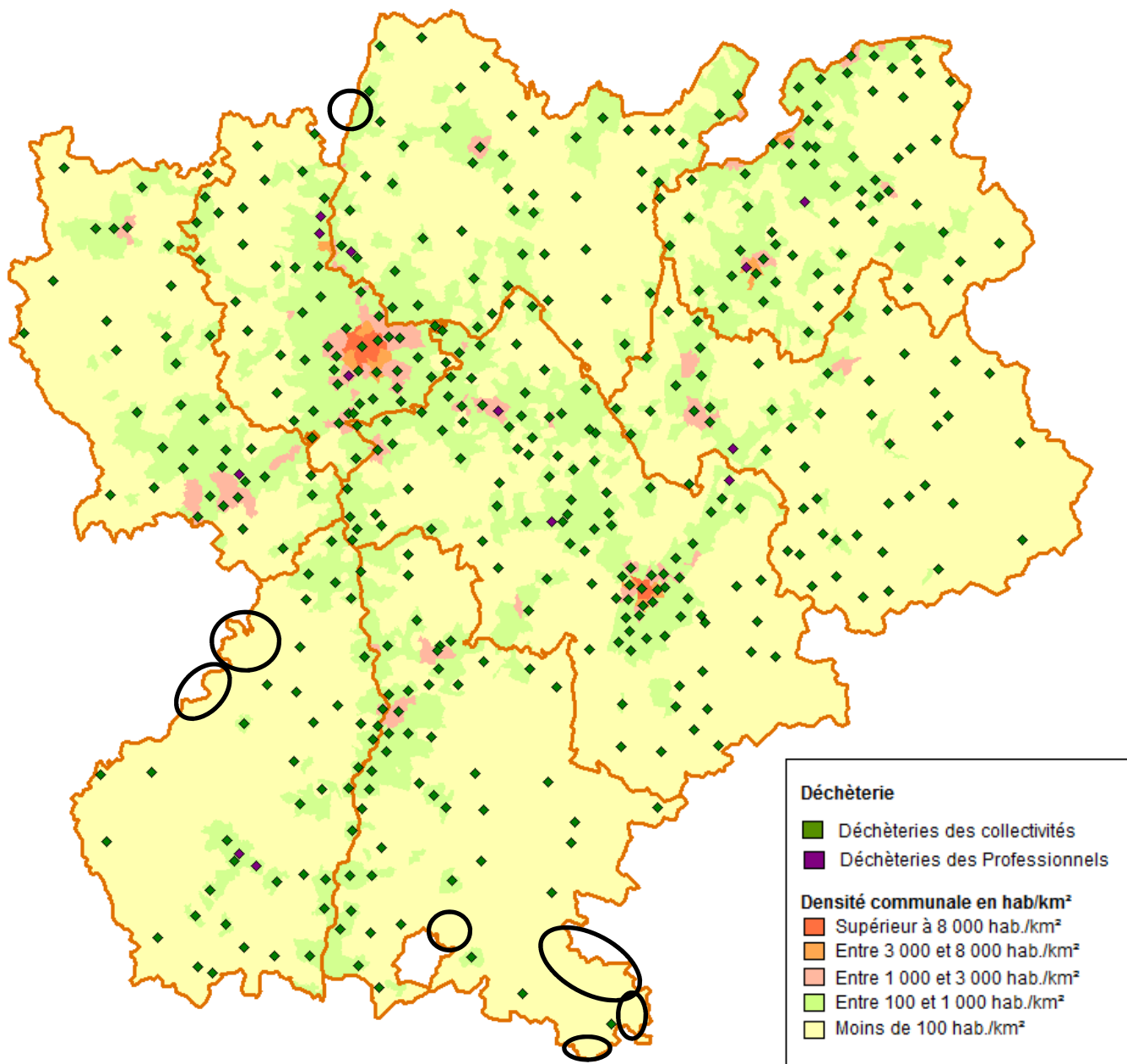


ENQUÊTE 2014
DONNÉES 2013

Les Déchèteries en Rhône-Alpes

① Situation géographique des déchèteries et densité de la population par communes

En 2013, 99,9 % de la population de Rhône-Alpes est desservie par une déchèterie. Seules 3 communes de l'Isère n'ont pas accès à une déchèterie.

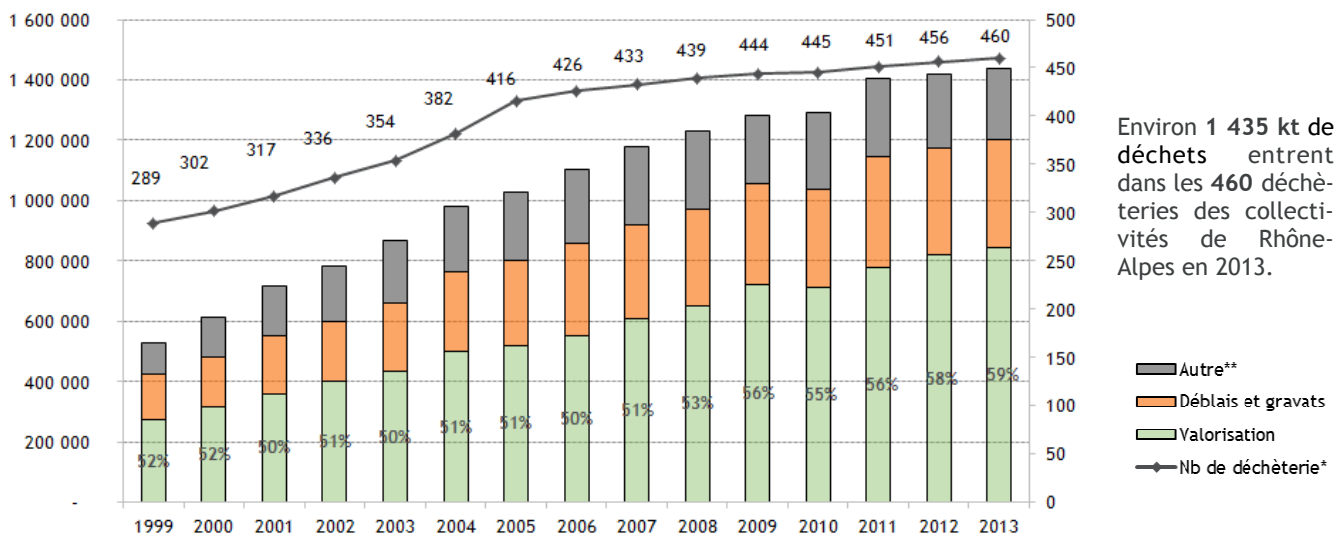


○ 29 commune ont accès à une déchèterie située hors Rhône-Alpes (cercles noirs sur la carte).

Règlementation: Le décret 2012-384 du 20 mars 2012 modifie la nomenclature pour l'activité déchèterie : le classement se fait désormais selon la nature et la quantité des déchets stockés, et plus selon la surface des installations.

② Déchèteries des collectivités

Evolution du nombre de déchèteries et des tonnages reçus de 1999 à 2013



Environ 1 435 kt de déchets entrent dans les 460 déchèteries des collectivités de Rhône-Alpes en 2013.

Autre**
 Déblais et gravats
 Valorisation
 Nb de déchèterie*

*Nombre de déchèteries des collectivités en fonctionnement au 31 décembre de l'année de référence

**Autre : stockage et traitements spécifiques des Déchets dangereux diffus des ménages.

En 2013, plus de 845 000 tonnes de déchets (hors gravats), soit 59% du tonnage collecté en déchèterie des collectivités, sont envoyées vers une filière de valorisation :

- 14% de ce tonnage rejoint une filière de valorisation énergétique,
- 39% une filière de valorisation matière
- 47% une filière de valorisation organique.

La répartition entre ces filières de valorisation est stable depuis 2009. Les tonnages collectés ont augmenté de 1.3% entre 2012 et 2013 (+8% entre 2010 et 2011).

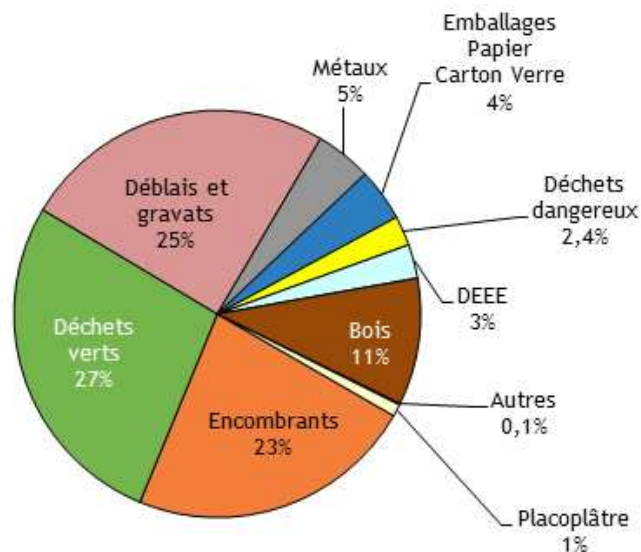
Les déblais et gravats sont soit enfouis (44%) soit valorisés (56%). La filière exacte n'étant pas toujours connue avec précision, ces données sont donc à prendre avec précaution.

Répartition des déchets collectés en déchèteries en Rhône-Alpes en 2013 (en pourcentage des tonnages)

En 2013, le tonnage total collecté par les déchèteries des collectivités a été de **1 435 313 tonnes**, soit 1.3% de plus par rapport à 2012.

On assiste depuis 2005 à une diminution relative du tonnage des encombrants dans le tonnage global collecté en déchèterie avec cependant une stagnation depuis 2010. Cette diminution est liée à l'émergence de nouvelles filières qui délestent ce flux. De plus, à compter de 2013, lorsque le flux de bois traité (21 892 t en 2013) est identifié, il est comptabilisé dans la catégorie des déchets dangereux.

Une nouvelle filière émerge en 2010, le plâtre avec 0,5% des tonnages. En 2013, ce flux enregistre une hausse de ses tonnages de +105% par rapport à 2010. Les autres filières restent stables.



POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie

Ratio par habitant par catégorie des déchets collectés en déchèteries en Rhône-Alpes en 2013

Catégorie de déchets	Ratio à l'habitant INSEE*	Ratio à l'habitant DGF*	Evolution ratio DGF 2012 -2013
Bois	24 kg/hab.	22 kg/hab.	+9%
Déblais et gravats	58 kg/hab.	53 kg/hab.	0%
Déchets dangereux**	5 kg/hab.	5 kg/hab.	
Déchets verts	63 kg/hab.	58 kg/hab.	0%
DEEE	6 kg/hab.	6 kg/hab.	0%
Emballages Papier Carton Verre	10 kg/hab.	9 kg/hab.	-2%
Encombrants	52 kg/hab.	48 kg/hab.	1%
Métaux	10 kg/hab.	9 kg/hab.	-7%
Plâtre	4 kg/hab.	4 kg/hab.	+16%
Autres	1 kg/hab.	1 kg/hab.	
Total	229 kg/hab.	210 kg/hab.	

*Population desservie INSEE municipale 2011 (population en vigueur au 1er janvier 2014).

Population DGF 2013

** intègre en 2013 le bois traité quand il est identifié comme tel

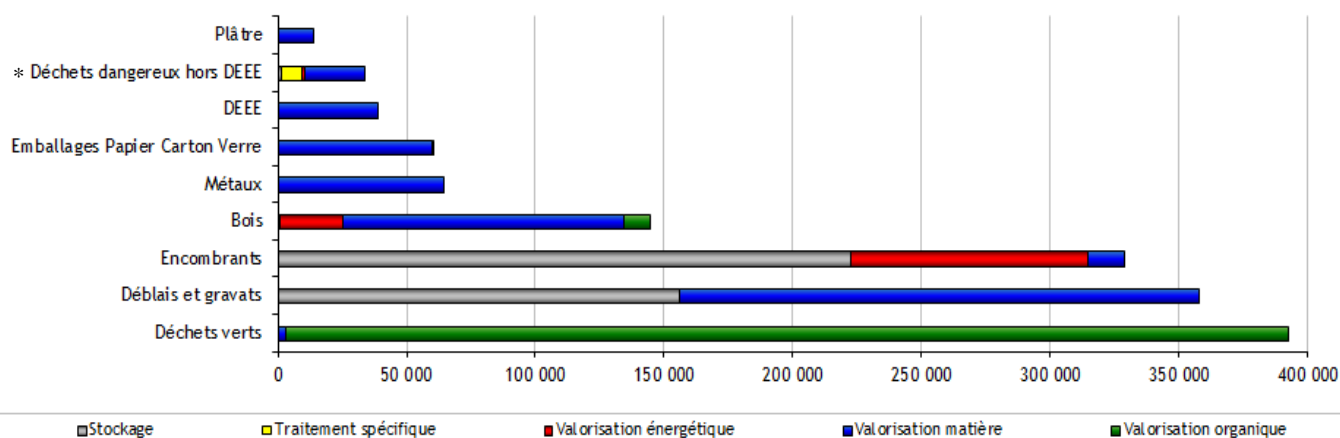
Ratio par habitant des déchets collectés en déchèteries en Rhône-Alpes en 2013 selon la typologie ADEME du maître d'ouvrage des déchèteries

Typologie du maître d'ouvrage	Tonnages Globaux		Tonnages Hors Gravats	
	Ratio à l'habitant INSEE*	Ratio à l'habitant DGF*	Ratio à l'habitant INSEE*	Ratio à l'habitant DGF*
Touristique ou commercial	282 kg/hab.	165 kg/hab.	221 kg/hab.	130 kg/hab.
Urbain dense	127 kg/hab.	124 kg/hab.	95 kg/hab.	93 kg/hab.
Urbain	203 kg/hab.	194 kg/hab.	155 kg/hab.	148 kg/hab.
Mixte	278 kg/hab.	261 kg/hab.	207 kg/hab.	193 kg/hab.
Rural	233 kg/hab.	209 kg/hab.	182 kg/hab.	163 kg/hab.

Consulter les définitions de cette typologie sur <http://extranet.sindra.org/accueil/gestion/publication/EPC/typologieADEME.pdf>
Corrections des ratios au 24/11/2015.

**Population INSEE municipale 2011 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2014). Les habitants permanents sont égaux à la population DGF 2013.

Destination des déchets collectés en déchèteries en Rhône-Alpes en 2013 (en tonnes)



*Déchets dangereux : déchets dangereux diffus des ménages et bois traité quand il est identifié comme tel - DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie

La filière DEEE

La filière DEEE a démarré en **novembre 2006**.

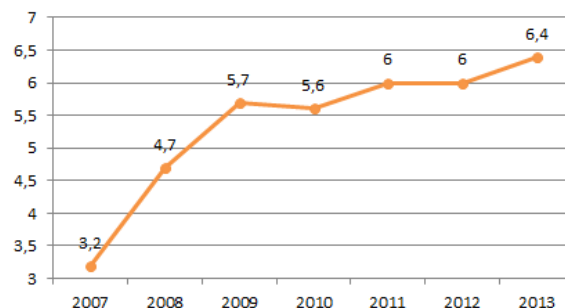
418 déchèteries sur 463 de la région ont mis en place la gestion de cette filière. Les déchèteries n'acceptant pas les DEEE font cependant souvent partie d'un réseau de déchèteries d'une collectivité qui les accepte.

Ces flux sont gérés par **175** collectivités qui couvrent 97% de la population.

Le ratio moyen collecté est de **6.4 kg/hab.** INSEE desservis en 2013.

Selon les Eco-organismes environ 54 400 tonnes de DEEE ont été collectés en Rhône-Alpes en 2013 (+2% par rapport à 2012) : 74 % via les déchèteries et 21 % via la distribution soit une moyenne de **8.7 kg/hab.** INSEE et 8 kg/hab. DGF2013. Les objectifs inscrits dans les cahiers des charges des éco-organismes sont de collecter un peu plus de 8 kg/hab. en 2012 et 10 kg/hab. en 2014.

Comparativement, selon une étude de l'ADEME, les EEE équipements électriques et électroniques mis sur le marché au niveau national, pour les ménages (80%) et les professionnels, est de l'ordre de 22.5 kg/hab. en 2011.



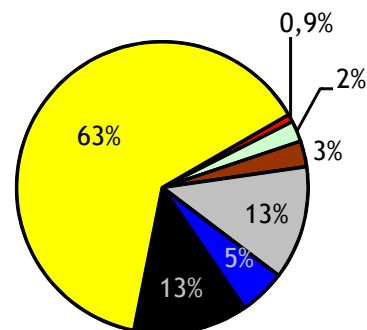
Evolution 2007– 2013 du ratio de DEEE collectés en déchèterie des collectivités par habitant desservi (population Insee municipale)

Déchets dangereux diffus des ménages, détail d'un flux complexe

Les **Déchets dangereux diffus des ménages** représentent **0,8%** du tonnage global collecté en déchèterie (part stable par rapport à la période 2006-2012).

Selon une étude de GEDEDIM sur la collecte des déchets dangereux diffus en déchèteries (réalisée à partir des données 2009), seulement 30% du gisement est produit par les ménages.

Type de déchet	Tonnages collectés 2013
Amiante	1 506
Batteries auto	624
Huiles végétales	277
Huiles minérales (moteur ou autres)	1 515
Piles et accumulateurs	342
Déchets dangereux diffus non différenciés	7 608
Autres (Médicaments, Cartouches d'encre, DASRI, extincteurs...)	105
	11 977



Par rapport à 2012, il est à noter une forte hausse des tonnages collectés des déchets suivants : radiographies, cartouches d'encre, huiles végétales, médicaments, DASRI.

Les huiles végétales ne sont pas classées dans les déchets dangereux mais sont des liquides susceptibles de créer une pollution.

L'éco-organisme EcoDDS a été agréé le 20 avril 2013. Le cahier des charges prévoit une croissance de 10% de la quantité de DDS ménagers collectés au niveau national par année civile.

Un objectif national de collecte d'au moins 0,5 kg/hab. en 2015 est prévu.

En Rhône-Alpes la collecte de ces DDS a progressé de 2% entre 2012 et 2013 (+ 10 % en 20201-12, +9% entre 2010-11). 99% de la population Rhônalpine est concernée. Depuis 2010, ce sont presque 2 kg/hab. qui ont été collecté chaque année.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie / Déchets dangereux, Collecte, DDS et DEEE

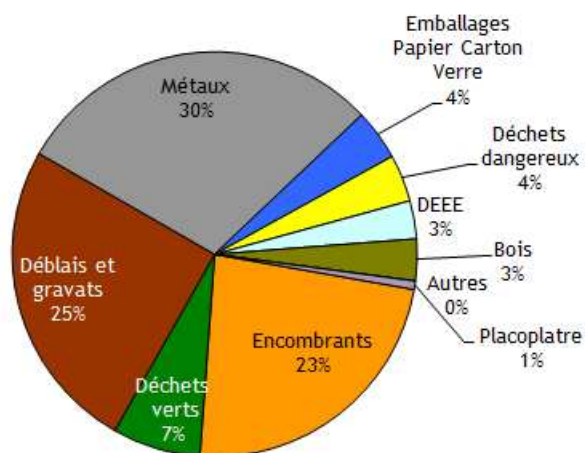
③ Déchèteries des professionnels

14 déchèteries dédiées uniquement aux professionnels sont référencées dans SINDRA au 31/12/2013. 13 sont gérées par un prestataire privé et une par une collectivité. Il est à noter une ouverture début 2013.

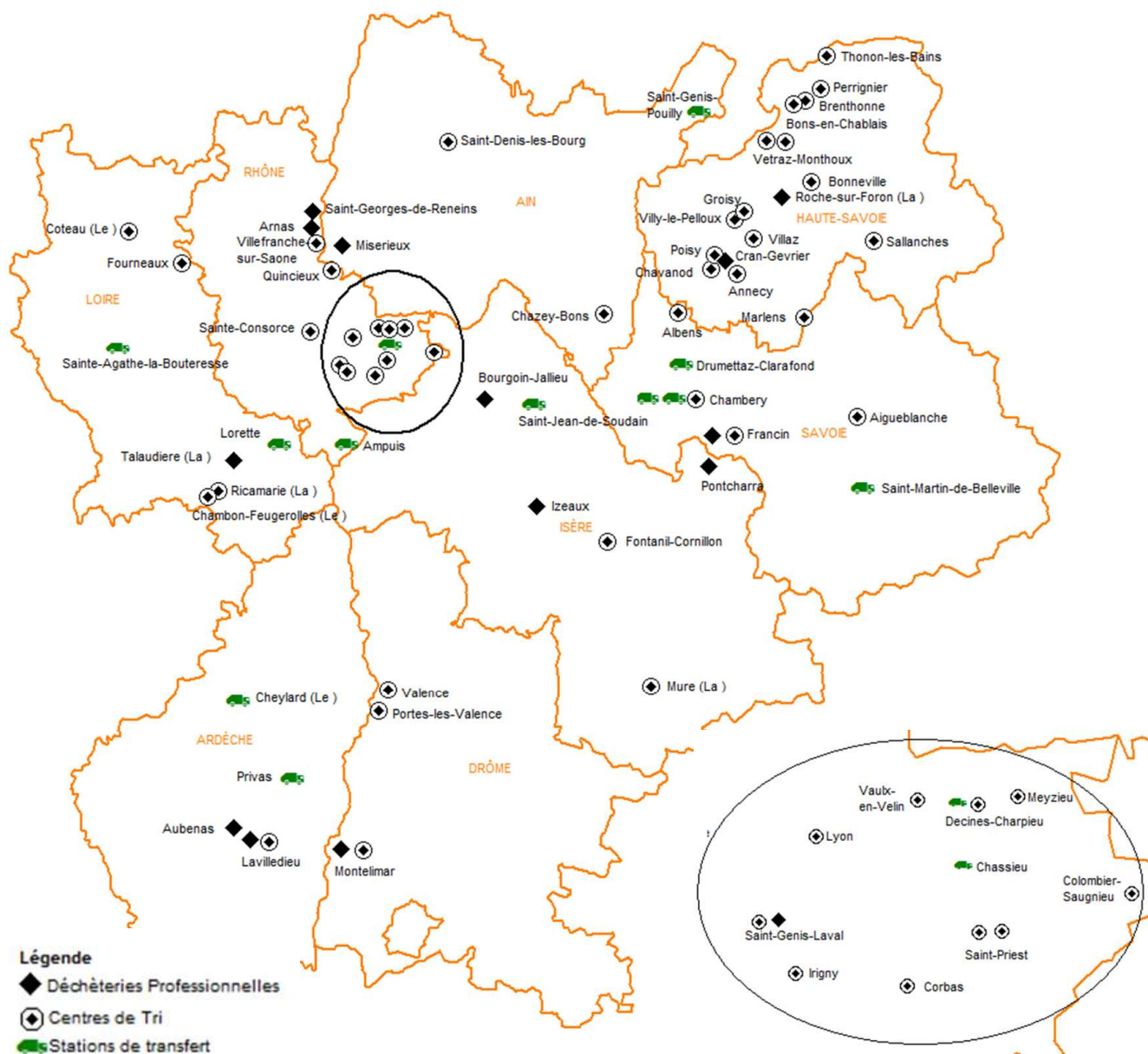
En 2013, 54 300 tonnes ont été collectés sur ces déchèteries (2 installations n'ont pas répondu à l'enquête et leurs données n'ont pas toujours pu être estimées).

78% des déchets entrants hors gravats sont valorisés et 22% sont stockés. Les déblais et gravats représentent 25% des déchets entrants.

Les DEEE et le plâtre ont fortement augmenté sur 2012–2013. Les variations sont très différentes d'une année à l'autre selon le type de déchets.



Par ailleurs 12 stations de transfert et 44 centres de tri ont une activité de déchèterie professionnelle en parallèle de leurs activités. Ce sont 4 installations supplémentaires par rapport à 2012.



④ Chiffres clés pour les déchèteries en Rhône-Alpes

Parc des déchèteries		
Nombre de déchèteries au 31/12/2013	460 (collectivités) + 14 (professionnelles)	
<i>477 en fonctionnement en 2013 dont 9 qui ont ouvert courant d'année (8 EPCI et 1 professionnelle) , 1 qui a fermé et 2 mobiles et temporaires. 29 communes de la région utilisent des déchèteries hors de la Région.</i>		
Taux de couverture de la population (situation fin 2013 quelque soit le département d'implantation de la déchèterie)	99,9%	
Nombre moyen d'habitants desservis par déchèterie (situation 2013 pour les déchèteries régionales)	13 600	
Taux de fréquentation (visites par habitant desservi par an)	2,3*	
<i>*calcul sur la base des 216 données disponibles sur 460 déchèteries des EPCI qui ont fonctionné en 2013</i>		
Quantités collectées en 2013 sur les déchèteries des collectivités de la Région		
Quantités collectées (en tonnes)	1 435 313	➔ + 1,3% en 1 an
Ratio d'apport par habitant desservi <u>population INSEE municipale 2011</u>	229 kg/an	
↳ Ratio d'apport hors gravats	172 kg/an	
Ratio d'apport par habitant desservi <u>population DGF 2013</u>	210 kg/an	➔ + 0% en 1 an
↳ Ratio d'apport hors gravats	158 kg/an	
Taux de valorisation des déchets collectés	73%	
↳ Taux de valorisation hors gravats	78%	
↳ Taux de valorisation des gravats	56%	
Les encombrants, déchets verts et déblais et gravats représentent 75% du tonnage collecté sur les déchèteries		
Organisation et fonctionnement des déchèteries en 2013 (y compris déchèteries professionnelles)		
Statut du maître d'ouvrage	Public : 97%	
	Privé : 3%	
Mode de gestion	Régie : 56%	
	Prestation de service : 40%	
	Privé : 3%	
	Délégation de service public : 1%	
Accueil des professionnels	Oui pour 86% des répondants	
<i>96% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>		
Nombre moyen d'heures d'ouverture par semaine	31	
Suivi de la fréquentation (particuliers/artisans-commerçants)	OUI pour 55% des répondants	
<i>75% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>		

Édition
Novembre 2015

OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les déchets en Rhône-Alpes/ Déchets non dangereux /Collecte et déchèterie pour avoir des bilans régionaux.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Collecte/Déchèterie. Pour accéder à chaque déchèterie par commune ou par maître d'ouvrage.

Rubrique : : Synthèses/Collecte et déchèterie pour avoir des bilans régionaux sur la population et les tonnages collectés.

